

PAIEMENT DE DIVIDENDES

FCP AL IMTIEZ

Fonds Commun de Placement en Valeurs Mobilières
Agrément du CMF n°47-2010 du 22 décembre 2010
Adresse : Résidence Ines –Boulevard de la Terre
Centre Urbain Nord- 1080 Tunis Mahrajène

En application de la décision de son conseil d'administration du 28 mars 2024, la TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT « TSI », gestionnaire de **FCP AL IMTIEZ** porte à la connaissance des porteurs de parts dudit fonds qu'elle met en paiement au titre de l'exercice 2023, un dividende de **2,316 dinar** par part.

Ce dividende est payable à partir du **25 avril 2024**, auprès des agences de la TSI et aux guichets de TUNISIAN SAUDI BANK « TSB » (ex STUSIDBANK).

OPTION

IL est réservé aux porteurs de parts la faculté de réinvestir en parts **FCP AL IMTIEZ** le montant de ce dividende, dès sa mise en paiement.